

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Mona Lizotte	Numéro de permis 2006862	Date d'inspection Le 26 mai 2022	
Nom de l'établissement Garderie Le p'tit monde des enfants		Numéro de téléphone (506) 992-3702	
Adresse 695 rue Principale Clair NB E7A 2H3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(1) L'exploitant d'un établissement agréé obtient une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et une vérification auprès du ministère du Développement social au moins tous les cinq ans.	12(1)	31 juil. 2022	
Commentaires : L'exploitante doit faire son renouvellement			
12(3) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque membre du personnel et de chaque personne associée au moins tous les cinq ans.	12(3)	31 juil. 2022	
Commentaires : L'administrateur doit faire son renouvellement de l'annexe C très bientôt. l'administrateur et une employée doivent faire leur renouvellement			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	31 juil. 2022	26 mai 2022
Commentaires : L'adresse a été ajouté dans 5 dossiers			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	31 juil. 2022	
Commentaires : le renouvellement doit être fait pour 2 employées			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vi) une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social.	24(1)(c)(vi)	31 juil. 2022	
Commentaires : Le renouvellement doit être fait pour l'exploitante.			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. Commentaires : Un cours est prévue le 14-15 juin	24(1)(c)(vii)	31 juil. 2022	
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : d) le nom de l'administrateur. Commentaires : Ajouter le nom de l'administrateur sur le babillard	25(d)	31 juil. 2022	

Commentaires généraux

La garderie rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance concernant le ratio. Les enfants ont été à l'extérieur lors de ma visite. Ceux-ci ont aussi fait des bricolages en lien avec les poissons.
Un cours de 1er soins est prévue le 14-15 juin.
L'administrateur devra renouvelé la vérification du dossier D.S. très bientôt.
Ne pas oublier de racler la surface protectrice sous la structure afin qu'il y ait l'épaisseur nécessaire.
La vérification pour l'inscription au 90h d'une nouvelle employée sera faite.

original signé par
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 mai 2022

Date

original signé par
Kristelle Lizotte

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 mai 2022

Date